

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Programme Naître à Soi

Programme numérique avec accompagnement de 9 mois.

Version du 30 avril 2026

Article 1 – Identité de l'Organisatrice

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») sont proposées par :

Sandra MAUPEU

Profession libérale

16 rue de l'Ilate

17600 SAUJON – France

Email : contact@nutritionsantequilibre.fr

Téléphone : 06.20.09.15.76

SIRET : 525 373 635 00032

Ci-après dénommée « l'Organisatrice ».

Le site internet exploité par l'Organisatrice est accessible à

l'adresse <https://www.nutritionsantequilibre.fr>.

Article 2 – Définitions

Au sens des présentes CGV, les termes ci-dessous ont la signification suivante :

Client : toute personne physique majeure souscrivant au programme pour ses besoins personnels, en qualité de consommatrice.

Site : le site internet édité par l'Organisatrice.

Programme : le programme en ligne « Naître à soi », comprenant notamment des contenus pédagogiques, vidéos, audios, exercices, ressources, espaces communautaires et documents associés.

Plateforme : l'espace d'hébergement et de diffusion du programme, actuellement hébergé via Mighty Networks.

Charte : le document intitulé « Charte et cadre du programme », accessible avant l'achat, faisant partie intégrante du cadre contractuel.

Contenus numériques : toute donnée fournie sous forme numérique dans le cadre du programme (vidéos, audios, exercices, PDF, ressources)

Services numériques : plateforme, espace communautaire et fonctionnalités associées.

Formule en cohorte : accompagnement collectif, communauté et modalités précisées sur la page de vente.

Formule avec accompagnement individuel : accompagnement personnel selon les modalités précisées sur la page de vente.

Article 3 – Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Organisatrice propose à la vente, à distance, le programme « Naître à soi » ainsi que les services et contenus qui lui sont associés.

Toute commande implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGV.

Article 4 – Description du programme

« Naître à soi » est un **programme en ligne** de bien-être global, de développement personnel et d'hygiène de vie, proposé sous forme de cohorte.

L'Organisatrice s'engage à fournir le programme avec professionnalisme et bienveillance.

Le programme « Naître à soi » est un programme progressif de **neuf mois**, avec un **déblocage hebdomadaire** des contenus à compter de la date d'adhésion de la Cliente.

Selon l'offre souscrite, le programme peut notamment comprendre :

- des leçons vidéo,
- des audios d'hypnose, méditation, relaxation ou visualisation,
- des exercices et supports écrits,
- des visuels et documents PDF,
- des liens vers des ressources complémentaires,
- un espace de ressources,
- des publications, messages, consignes ou contenus additionnels.
- existence des deux formules pour l'espace communautaire : individuel ou collectif ;

Le contenu exact de l'offre applicable est celui présenté sur la page de vente au jour de la commande.

Article 5 – Nature du programme

Le programme constitue un accompagnement de bien-être global, d'hygiène de vie et de développement personnel.

Il ne constitue **en aucun cas un acte médical**, ni un suivi médical, paramédical, psychologique, psychiatrique ou diététique individualisé.

Les contenus proposés ont une finalité d'information, de sensibilisation, de bien-être et d'accompagnement personnel. Ils ne remplacent en aucun cas une consultation, un diagnostic, un traitement ou un suivi par un professionnel de santé.

Article 6 – Contre-indications et responsabilité personnelle

La Cliente reconnaît avoir pris connaissance de la **Charte du programme**, notamment des précautions, contre-indications et limites du programme.

Elle s'engage à ne pas utiliser le programme dans un contexte inadapté à son état de santé physique ou psychique, et à interrompre toute pratique qui lui semblerait inadaptée.

La Cliente demeure seule responsable de vérifier, avec le professionnel de santé de son choix si nécessaire, l'adéquation du programme à sa situation personnelle, et confirme ne pas faire partie des contre-indications mentionnées.

Le programme repose sur une démarche personnelle et active de la Cliente.

Utilisation des audios

Ils doivent être utilisés dans des conditions adaptées et sécurisées. Ils ne doivent jamais être écoutés en conduisant, en manipulant une machine, ou pendant toute activité nécessitant une vigilance soutenue.

La Cliente demeure seule responsable des conditions dans lesquelles elle choisit d'utiliser ces contenus et s'engage à interrompre immédiatement leur utilisation en cas d'inconfort ou de réaction inadaptée.

Article 7 – Espace communautaire et règles de conduite

L'accès à la communauté privée est soumis au respect de la **Charte de confidentialité et de bienveillance**.

La participante s'engage à respecter le cadre du programme, la charte de la communauté ainsi que les règles de fonctionnement de la plateforme.

La Cliente s'engage à adopter un comportement respectueux, bienveillant et conforme à l'esprit du programme.

Sont notamment interdits :

- les propos injurieux, diffamatoires, haineux, violents ou discriminatoires,
- les atteintes à la vie privée ou à la confidentialité d'autrui,
- la diffusion de contenus illicites, trompeurs ou inappropriés,
- la promotion non autorisée de produits, services ou activités tierces,
- le démarchage des autres membres,
- toute atteinte au bon fonctionnement de la communauté.

En cas de manquement, l'Organisatrice pourra supprimer un contenu, suspendre l'accès à titre conservatoire, puis, si nécessaire, exclure la Cliente du programme ou de l'espace concerné, sans remboursement, selon la gravité des faits.

Cette mesure vise à préserver la sécurité émotionnelle de l'ensemble des participantes.

Article 8 – Présence et échanges sur la plateforme

Pendant toute la durée du programme, **soit 9 mois à compter de son adhésion**, la participante bénéficie d'une présence de l'Organisatrice au sein de la communauté d'échanges, selon la formule choisie (accompagnement de groupe ou accompagnement individuel).

Cette présence a pour vocation de soutenir la dynamique du programme, d'accompagner les participantes dans leur cheminement, de répondre aux questions et de recueillir les prises de consciences dans un cadre bienveillant et structurant.

Les modalités de présence et d'accompagnement peuvent varier selon la formule sélectionnée, les périodes, les besoins du programme et les disponibilités de l'Organisatrice.

Il est principalement réalisé au moyen de la messagerie privée disponible sur la Plateforme.

L'accompagnement ne comprend aucune disponibilité permanente, continue ou immédiate.

La messagerie privée ne constitue pas :

- un service d'urgence ;
- une permanence médicale ou psychologique ;
- un service disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre ;
- une garantie de réponse instantanée.

Toute urgence médicale ou psychologique doit être adressée aux services d'urgence ou au

professionnel de santé compétent.

Interruption ou abandon par la Cliente

La Cliente reste libre de ne plus consulter les contenus ou de ne plus participer aux échanges.

Toutefois, sauf exercice d'un droit légal ou manquement imputable à l'Organisatrice :

- l'arrêt volontaire du programme ne donne pas droit à un remboursement ;
- les échéances restant dues demeurent exigibles ;
- la durée d'accompagnement continue de courir ;
- les semaines non utilisées ne sont pas reportées.

Article 9 – Outils numériques et assistant conversationnel externe

Dans le cadre du programme, des outils d'accompagnement numérique peuvent être proposés, incluant des scripts et prompts d'introspection destinés à être utilisés avec un assistant conversationnel externe.

L'utilisation de cet outil est **facultative**.

La participante reste libre d'utiliser la version gratuite ou payante de l'outil concerné.

L'Organisatrice n'est ni affiliée, ni responsable du fonctionnement, des conditions d'accès ou des évolutions de cet outil tiers.

Cet assistant numérique ne constitue en aucun cas un accompagnement thérapeutique individualisé, un suivi médical ou psychologique.

Article 10 – Responsabilité

L'Organisatrice ne pourra être tenue responsable :

- d'un mauvais usage du programme par la Cliente,
- d'une inadéquation du programme à la situation personnelle de la Cliente,
- d'une absence de résultat,
- d'un dommage résultant de la non-prise en compte de contre-indications ou recommandations médicales,
- d'un dysfonctionnement technique imputable à un tiers,
- d'un cas de force majeure.

L'Organisatrice est tenue à une **obligation de moyens** et non de résultat.

Les résultats dépendent notamment de l'implication personnelle de la participante.

La participante demeure pleinement responsable de son engagement, de son rythme et de ses décisions.

La Cliente reconnaît que les résultats éventuels dépendent de nombreux facteurs personnels échappant au contrôle de l'Organisatrice.

Les présentes dispositions s'appliquent sans préjudice des garanties légales et des dispositions impératives du Code de la consommation.

Article 11 – Mise à disposition du programme

Dès validation de la Commande, la Cliente reçoit par e-mail un lien lui permettant d'accéder à la Plateforme sécurisée dédiée Mighty networks.

L'accès au programme est fourni selon les modalités précisées sur la page de vente et/ou dans l'e-mail de confirmation.

L'accès au programme est activé dans un délai maximal de vingt-quatre heures suivant cette validation.

Toutefois, les contenus sont mis à disposition de manière **progressive**, selon le calendrier du programme.

Certaines parties du programme peuvent être accessibles dès l'inscription (module d'introduction, accueil, présentation), tandis que d'autres contenus sont débloqués ultérieurement, au fur et à mesure de l'avancée du parcours.

La participante reconnaît que l'accès immédiat à la plateforme ne signifie pas un accès immédiat à l'intégralité des contenus.

Article 12 – Conditions d'accès

Le programme est réservé aux personnes majeures juridiquement capables de contracter.

L'accès au programme est strictement **personnel, individuel, confidentiel et non transférable**.

Les identifiants, codes d'accès et liens personnels ne doivent en aucun cas être prêtés, cédés, revendus ou partagés avec un tiers.

Toute utilisation frauduleuse, partagée ou contraire à la destination personnelle du programme pourra entraîner la suspension ou la suppression de l'accès, sans remboursement.

Article 13 – Durée d'accès

L'accompagnement au sein de l'espace d'échanges est assuré par l'organisatrice pendant une durée de **neuf (9) mois** à compter de la **date d'adhésion** de la participante au programme, quelque soit la formule choisie.

La communauté d'échanges reste accessible à la participante pendant une durée totale de **douze (12) mois** à compter de sa **date d'adhésion**. À l'issue de cette période, cet espace pourra être archivé, fermé ou supprimé, sans que cela n'ouvre droit à un remboursement.

L'accès au programme et aux ressources est accordé pour une durée indéterminée, sous réserve du maintien de l'activité de l'Organisatrice, de la disponibilité de la plateforme d'hébergement et de l'absence d'événement technique ou de force majeure empêchant durablement la poursuite du service.

Article 14 – Mises à jour et évolution des contenus

L'Organisatrice se réserve le droit de faire évoluer les contenus dans un souci d'amélioration continue.

L'Organisatrice peut apporter au programme des corrections, mises à jour ou améliorations destinées notamment à :

- corriger une erreur ;
- améliorer la clarté d'un contenu ;
- renforcer la sécurité technique ;

- mettre à jour une information ;
- améliorer l'expérience pédagogique ;
- assurer la compatibilité avec la Plateforme ;
- respecter une évolution légale ou réglementaire.

Les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité des contenus sont fournies dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Lorsque l'installation d'une mise à jour nécessite une action de la Cliente, celle-ci en est informée ainsi que, le cas échéant, des conséquences possibles de sa non-installation.

Article 15 – Disponibilité technique

L'Organisatrice s'efforce d'assurer un accès au programme dans des conditions normales, sans garantir une disponibilité permanente et absolue.

Des interruptions temporaires peuvent survenir, notamment pour maintenance, mise à jour, incident technique, défaillance de la Plateforme, du prestataire de paiement, du réseau internet ou de tout service tiers.

L'Organisatrice ne saurait être tenue responsable d'une indisponibilité temporaire ne résultant pas d'une faute lourde ou intentionnelle de sa part.

Article 16 – Prix

Les prix du programme sont indiqués en euros.

Le règlement s'effectue par carte bancaire ou par tout autre moyen proposé sur le Site, via une solution de paiement sécurisée. Les transactions sont cryptées et les données bancaires ne sont pas conservées par l'Organisatrice.

Le prix applicable est celui affiché sur la page de vente au jour de la commande.

L'Organisatrice se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Toutefois, le prix facturé à la Cliente est celui accepté lors de la commande.

Article 17 – Modalités de paiement

Le paiement échelonné est proposé sans intérêts ni frais supplémentaires.

Le paiement peut être proposé :

- en une fois,
- ou en plusieurs échéances, selon les modalités affichées sur la page de vente.

Lorsque le paiement échelonné en neuf mensualités est proposé, les échéances correspondent à la période de neuf mois pendant laquelle le Programme et l'accompagnement sont fournis.

Ce paiement échelonné ne constitue pas un abonnement mensuel librement résiliable, mais une modalité de règlement du prix total accepté lors de la Commande.

La Cliente reste engagée au règlement de l'intégralité du prix convenu, sous réserve de son droit de rétractation, des garanties légales et des autres dispositions impératives du Code de la consommation.

En cas d'incident, de rejet ou de défaut de paiement, l'Organisatrice pourra :

- suspendre temporairement l'accès au programme,

- exiger le règlement immédiat des sommes restant dues,
- refuser tout nouvel accès ou toute nouvelle commande,
- engager toute démarche utile de recouvrement.

Article 18 – Documents contractuels

Les documents contractuels applicables à la relation entre l'Organisatrice et la Cliente sont, par ordre de priorité :

1. le récapitulatif de commande,
2. les présentes CGV,
3. la Charte et le cadre du programme,
4. la page de vente de l'offre souscrite,
5. les éventuels e-mails de confirmation contenant les documents contractuels applicables.

La Charte, accessible avant l'achat, fait partie intégrante des présentes CGV et du contrat conclu avec la Cliente.

Article 19 – Information précontractuelle

Avant toute commande, la Cliente reconnaît avoir reçu de manière claire et compréhensible les informations essentielles relatives :

- aux caractéristiques principales du programme,
- au prix,
- aux modalités de paiement,
- à l'identité de l'Organisatrice,
- aux conditions d'accès,
- à l'existence du droit de rétractation et à ses modalités,
- ainsi qu'aux autres conditions contractuelles applicables.

Article 20 – Commande

La Cliente sélectionne l'offre souhaitée sur le Site, prend connaissance des documents contractuels, complète les informations demandées, accepte les présentes CGV et la Charte, puis valide sa commande selon le processus prévu sur le Site.

La commande vaut obligation de paiement.

L'Organisatrice se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande en cas de fraude, d'impayé antérieur, d'informations manifestement erronées ou de tout autre motif légitime.

Article 21 – Confirmation de commande et preuve

Après validation de la commande, la Cliente reçoit une confirmation par e-mail récapitulant son achat.

Les registres informatisés, validations électroniques, e-mails envoyés, journaux de paiement, données de commande et données conservées par l'Organisatrice ou ses prestataires techniques constituent des éléments de preuve des transactions et échanges intervenus.

La version des CGV applicable est celle en vigueur au jour de la commande.

La Cliente est invitée à conserver sur support durable l'e-mail de confirmation, les présentes CGV et la Charte applicables au jour de l'achat.

Article 22 – Droit de rétractation

La souscription au programme constitue un contrat conclu à distance.

En principe, la Cliente consommatrice dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation.

Toutefois, pour les contenus numériques non fournis sur un support matériel, le droit de rétractation ne peut plus être exercé lorsque l'exécution a commencé avant la fin du délai légal, après accord exprès préalable de la Cliente et reconnaissance par celle-ci de la perte de son droit de rétractation dans les conditions prévues par la loi.

En conséquence, lorsque la Cliente :

- demande expressément l'accès immédiat au programme avant la fin du délai légal,
 - et reconnaît expressément perdre son droit de rétractation,
- elle ne pourra plus exercer ce droit une fois l'accès au contenu numérique ouvert.

Si la Cliente souhaite exercer son droit de rétractation avant l'ouverture effective de l'accès immédiat au programme, elle peut en faire la demande par e-mail à l'adresse suivante : contact@nutritionsantequilibre.fr.

Un formulaire type de rétractation figure en annexe des présentes CGV.

À l'issue du délai légal de rétractation, toute inscription au programme, ainsi qu'aux éventuelles formules d'accompagnement individuel, est ferme et définitive. Aucun remboursement ne pourra être effectué, quelle qu'en soit la raison.

Article 23 – Formulaire de rétractation

À l'attention de :

Sandra MAUPEU

16 rue de l'Ilate

17600 SAUJON – France

Email : contact@nutritionsantequilibre.fr

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la commande du programme « Naître à soi » :

- Commande en date du :
 - Nom de la Cliente :
 - Adresse e-mail utilisée lors de la commande :
 - Numéro de commande :
- Date :
- Signature (uniquement en cas d'envoi papier) :

Article 24 – Suspension ou suppression d'accès

L'Organisatrice pourra suspendre ou supprimer l'accès au programme, sans remboursement, notamment en cas :

- de non-respect des présentes CGV,
- de non-respect de la Charte,
- de fraude ou tentative de fraude,
- de partage d'identifiants,
- d'impayé,
- de comportement portant atteinte à l'intégrité du programme ou de la communauté,
- d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle de l'Organisatrice.

Lorsque la situation le permet, la Cliente sera informée par e-mail. En cas de manquement grave, la suspension pourra intervenir immédiatement.

Article 25 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus fournis dans le cadre du programme, y compris notamment les textes, vidéos, audios, exercices, visuels, supports, documents PDF, enregistrements, marques, logos, chartes, structures pédagogiques et ressources, est protégé par le droit de la propriété intellectuelle. La vente du programme confère à la Cliente un droit d'usage strictement personnel, privé, non exclusif et non transférable.

Il est strictement interdit de :

- copier, reproduire, rediffuser, publier, partager, céder ou revendre tout ou partie des contenus,
- transmettre les accès à un tiers,
- exploiter commercialement le contenu du programme,
- utiliser les contenus pour former ou accompagner d'autres personnes sans autorisation écrite préalable.

L'accès au programme est strictement personnel.

Toute violation pourra donner lieu à suspension immédiate d'accès et à toute action utile.

Article 26 – Réclamations

Toute réclamation doit être adressée en priorité à l'Organisatrice par e-mail à l'adresse suivante : contact@nutritionsantequilibre.fr

Article 27 – Garantie légale de conformité des contenus et services numériques

Professionnelle responsable de la garantie :

Sandra MAUPEU

16 rue de l'Ilate

17600 SAUJON – France

Téléphone : 06.20.09.15.76

E-mail : contact@nutritionsantequilibre.fr

Les contenus et services numériques proposés dans le cadre du Programme bénéficient de la garantie légale de conformité prévue par le Code de la consommation.

La Cliente peut invoquer cette garantie lorsqu'un défaut de conformité apparaît pendant les périodes contractuelles suivantes :

- pour les contenus pédagogiques et les ressources numériques du Programme : pendant toute la durée au cours de laquelle ils restent accessibles à la Cliente. Cet accès est accordé pour une durée indéterminée, tant que l'activité de l'Organisatrice est maintenue et que le Programme demeure hébergé sur la Plateforme ou sur une solution technique équivalente ;
- pour l'espace communautaire numérique : pendant sa durée contractuelle d'accès, fixée à douze mois à compter de l'adhésion de la Cliente.

Pendant les périodes concernées, la Cliente doit démontrer l'existence du défaut de conformité, mais elle n'a pas à établir la date exacte à laquelle ce défaut est apparu.

L'Organisatrice doit également fournir les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité des contenus et services numériques pendant leurs périodes contractuelles respectives de fourniture.

En cas de défaut de conformité, la Cliente peut demander la mise en conformité du contenu ou du service numérique concerné. Celle-ci doit intervenir sans frais, sans retard injustifié et sans inconvénient majeur pour elle.

La Cliente peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu ou le service numérique, ou demander la résolution du contrat et le remboursement des sommes concernées, en renonçant à son utilisation, lorsque :

1. l'Organisatrice refuse de mettre le contenu ou le service numérique en conformité ;
2. la mise en conformité est retardée de manière injustifiée ;
3. la mise en conformité ne peut pas être réalisée sans frais pour la Cliente ;
4. la mise en conformité occasionne un inconvénient majeur pour la Cliente ;
5. le défaut de conformité demeure malgré une tentative de mise en conformité restée infructueuse.

La Cliente peut également demander immédiatement une réduction du prix ou la résolution du contrat lorsque le défaut présente une gravité suffisante pour justifier cette mesure, sans être tenue de solliciter préalablement une mise en conformité.

Lorsque le défaut de conformité est mineur, la résolution du contrat ne peut pas être demandée dès lors que le Programme a été fourni en contrepartie du paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité nécessaire à la remise en conformité du contenu ou du service numérique suspend le cours de la garantie jusqu'au rétablissement d'un accès conforme.

Ces droits résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du Code de la consommation.

Le professionnel qui ferait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité s'expose à une amende civile pouvant atteindre 300 000 euros et, dans certaines conditions, jusqu'à 10 % de son chiffre d'affaires annuel moyen.

La Cliente bénéficie également de la garantie légale des vices cachés prévue par les articles 1641 à 1649 du Code civil. Elle peut agir dans un délai de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie lui permet d'obtenir une réduction du prix si elle conserve le contenu ou le service numérique ou un remboursement intégral si elle renonce à son utilisation.

Article 28 – Médiation de la consommation

Conformément au Code de la consommation, la Cliente peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant à l'Organisatrice, après réclamation préalable écrite restée sans solution.

Le médiateur compétent est :

CM2C – Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice

49 Rue de Ponthieu

75008 Paris

Site internet : <https://www.cm2c.net>

E-mail de saisine : declarer-un-litige@cm2c.net

Article 29 – Données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre de la commande et de l'exécution du programme sont traitées par l'Organisatrice conformément à la réglementation applicable.

Les finalités, bases légales, durées de conservation et droits des personnes concernées sont détaillés dans la Politique de confidentialité accessible sur le Site.

Article 30 – Modification des CGV

L'Organisatrice se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment.

Toutefois, les CGV applicables à la Cliente sont celles en vigueur au jour de sa commande.

Les nouvelles versions ne s'appliqueront pas rétroactivement aux commandes déjà conclues, sauf disposition légale impérative contraire.

Article 31 – Nullité partielle

Si l'une des stipulations des présentes CGV était déclarée nulle, les autres dispositions conserveraient toute leur force et leur portée.

Article 32 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, et à défaut de résolution amiable ou de médiation aboutie, le différend pourra être porté devant les juridictions compétentes dans les conditions du droit commun.

Article 33 – Acceptation des CGV

Avant toute commande, la Cliente reconnaît avoir pris connaissance :

- des présentes CGV,
- **de la charte et du cadre du programme,**
- **du descriptif de l'offre.**

La validation de la commande emporte acceptation sans réserve de ces documents.